

## **Situation en Ukraine : point sur la mobilisation dans l'Aisne**

Afin de **pouvoir intervenir de manière coordonnée et le plus efficacement possible**, le **Président du Conseil départemental, Nicolas FRICOTEAUX**, a **participé lundi 7 mars à une réunion de préparation de l'accueil des réfugiés Ukrainiens organisée à l'initiative de M. le Préfet de l'Aisne.**

Lors de cette réunion, M. le Préfet de l'Aisne a notamment présenté le dispositif de soutien financier aux Ukrainiens que l'Etat met à la disposition des collectivités locales à savoir la FACECO ; Fonds d'urgence placé sous l'égide du Ministère des Affaires étrangères.

Comme évoqué lors de la réunion du Conseil départemental du 28 février, **le Département de l'Aisne abondera ce fonds d'urgence à hauteur de 50.000€ et consacrera par ailleurs des moyens financiers dédiés à l'accueil et à la prise en charge des familles exilées s'installant dans l'Aisne** et dont le nombre n'est à ce jour pas connu.

A cette heure, **outre la cinquantaine de logements déjà identifiés** depuis la semaine passée, que **l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne, Présidé par Freddy GRZEZICZACK, mettra à disposition des familles**, plusieurs dizaines d'offres d'hébergement par les particuliers ont également été enregistrées.

Les locaux de CAP Aisne, devant accueillir des scolaires prochainement, ne peuvent être mis à disposition de l'accueil au long cours des réfugiés Ukrainiens.

**Les services de l'Etat mettent tout en œuvre pour accueillir les réfugiés dans les meilleures conditions, ainsi que les services départementaux, notamment sociaux, qui collaborent étroitement pour permettre aux familles de résider en France en sécurité et dans les meilleures conditions matérielles possibles.**